



LA MOBILITÉ EST EN NOUS

Paris, le 12 décembre 2012

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dans un communiqué de presse en date du 6 décembre 2012, l'OTRE se déclare favorable à l'introduction du chronotachygraphe pour les véhicules utilitaires légers.

La FNTR regrette un positionnement intempestif et non concerté. Elle déplore également la vision caricaturale donnée de la Profession du transport léger dans ce communiqué.

A l'initiative de la FNTR, le transport léger s'est engagé depuis quelques années dans une démarche responsable de professionnalisation afin de lutter contre la concurrence déloyale et l'exercice illégal de la profession et afin de répondre aux exigences de développement durable et de sécurité routière.

Des étapes importantes ont d'ores et déjà été franchies : en 2011 les conditions d'accès à la profession de transporteur léger ont été renforcées à l'occasion de l'adaptation de la réglementation française au règlement européen « accès au marché ».

Des négociations ont également été engagées avec les partenaires sociaux afin de mettre en place à l'horizon 2014 une formation reconnue à destination des nouveaux conducteurs.

Pour la FNTR, la question de l'introduction du chronotachygraphe est aujourd'hui prématurée. L'ouverture d'un débat sur ce sujet et dans cette période de crise économique relève plus de l'incantation et de la posture que d'une volonté d'avancer et d'aboutir.

Le chronotachygraphe est attaché au véhicule et non à un secteur professionnel déterminé. Il engendre par ailleurs une multitude de conséquences en termes d'obligations et de contraintes tant pour les conducteurs que pour les entreprises. De plus, dans un marché européen de plus en plus libéralisé et ouvert, la question du chronotachygraphe ne peut être abordée sans une approche sociale résolument européenne.

L'ouverture d'une réflexion sur le chronotachygraphe nécessite par conséquent un certain nombre de pré-requis :

- l'aboutissement des travaux engagés sur la formation des conducteurs,
- la prise en considération des réalités économiques,
- la prise en compte des réalités européennes incontournables,
- la concertation avec le compte-propre et le secteur de l'artisanat

Les professionnels de la FNTR entendent poursuivre les travaux sur la professionnalisation du transport léger avec sérieux et responsabilité et dans le respect des équilibres économiques, sociaux et environnementaux des entreprises.

A propos de la FNTR :

La FNTR est l'organisation leader du transport routier de marchandises. Elle rassemble, avec 12 500 entreprises, les 2/3 des entreprises de transport adhérentes à une organisation professionnelle. Elle accueille des entreprises de toutes tailles (groupes, PME, TPE) et de toutes spécialités, aux activités diversifiées.

Contacts Presse :

FNTR / Nicolas Paulissen
01 44 29 04 10
nicolas.paulissen@fntr.fr

Eté en Hiver / Morgane Gens
01 40 70 93 17 – 06 88 63 34 30
morgane.gens@eteenhiver.com